

ROME

Notre Saint Père le Pape vient d'adresser à Son Eminence le cardinal Parrochi une *Lettre sur l'impulsion à donner aux études littéraires dans le séminaire romain*.

Après avoir dit que " le clergé ne pourrait s'acquitter de sa charge et de son office avec la dignité et le fruit nécessaire, s'il négligeait les avantages de l'esprit que d'autres recherchent si avidement ", Sa Sainteté rappelle ce qu'Elle a déjà fait pour les études théologiques, philosophiques et historiques et dit ce qu'Elle se propose de faire maintenant pour les études littéraires. " Rien de plus noble, dit N. S. P. le Pape, que la gloire littéraire. On regarde ceux qui en sont revêtus comme pourvus d'un avantage considérable, et ceux qui en manquent perdent beaucoup dans l'estime des hommes... Une façon de dire naturelle et soignée invite les hommes à écouter et à lire ; la vérité éclairée par la splendeur des mots et des phrases pénètre avec moins de peine dans les esprits et s'y maintient plus longtemps... "

" L'expérience de ces avantages et l'exemple de Nos prédécesseurs Nous ont inspiré la résolution de veiller et de pourvoir activement à ce que ce genre de connaissances soit en honneur parmi les Ecclésiastiques et retrouve son ancien éclat. Votre sagesse et votre concours, cher fils, Nous inspirent la plus grande confiance dans l'exécution du dessein que nous venons d'exposer. Nous commencerons par Notre séminaire de Rome. Nous voulons donc que l'on y ouvre des cours particuliers et appropriés aux jeunes gens les plus intelligents et les plus appliqués, qui, après avoir parcouru le cycle ordinaire des études littéraires italiennes, latines et grecques, pourront, sous la direction de maîtres capables, s'élever dans ces trois branches à une plus haute perfection. Pour réaliser cela au gré de Nos souhaits Nous vous chargeons de choisir des hommes dont la prudence et le zèle puissent être, sous Notre autorité, convenablement appliqués à ce dessein. "

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Dimanche dernier M. le curé de Notre-Dame a annoncé en chaire que la fête de la Saint-Jean-Baptiste serait célébrée dans cette église dimanche 28, et célébrée avec la plus grande pompe possible : c'est la fête nationale et religieuse des Canadiens-Français, on ne saurait donc lui donner trop de solennité.

A ce propos, M. le curé a fait quelques observations si justes, si religieuses, si patriotiques que nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner le sens, sinon les termes.

Et tout d'abord, M. Sentenne s'est élevé contre une tendance